

Les syndicats d'Agropur de Plessisville et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

# Une entente honorable malgré la mauvaise foi de l'employeur

par Jacques Désy

Les quatre mois qu'aura duré la grève visant les salariés des deux usines d'Agropur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de Plessisville auront permis de faire comprendre à la direction de l'entreprise que le fonctionnement de leurs syndicats est profondément démocratique.

Par leur adhésion aux valeurs prônées par la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)** et du soutien qu'elle leur apporte, ces deux syndicats ont su développer une autonomie qui permet à leurs membres de contrôler pleinement leur destin. Une autonomie qui s'exerce dans le respect et la liberté d'expression de chacun.

Tout au long des négociations, la nouvelle équipe de négociateurs patronale s'est entêtée à vouloir imposer de nombreux changements aux conditions de travail existantes, sans manifester une quelconque ouverture sur les enjeux importants. Exaspérés par l'attitude méprisante des représentants patronaux à la table de négociation et du contenu des offres, les membres des deux syndicats ont décidé de recourir à la grève.

## Les « têtes chaudes »

Si l'employeur a manqué d'imagination pour trouver des solutions lors des négociations, il n'en a pas manqué durant la grève pour provoquer les grévistes et multiplier les actions visant à affaiblir leur

solidarité. Rien n'a été négligé : embauche de scabs, agents de sécurité provocateurs, plaintes à la police, congédiement de deux grévistes, rumeurs pour discréditer les dirigeants syndicaux afin de créer la grogne et des soupçons chez les membres. Les dirigeants d'Agropur étaient persuadés que les syndiqués étaient contrôlés par quelques « têtes chaudes » et que si la grève traînait en longueur c'était parce que les membres vivaient dans un climat de peur de représailles de la part de ces individus.

Convaincus qu'après avoir été privés de leur revenu depuis trois mois et confiants que les syndiqués accepteraient la position patronale et qu'ainsi les prétendues « têtes chaudes » seraient discréditées, les dirigeants d'Agropur ont fait parvenir, à leur résidence, à chaque membre, une lettre expliquant le contenu de leurs dernières offres.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, Agropur s'est adressé à la Commission des relations du travail (CRT) pour lui demander d'ordonner un scrutin



secret, sous sa surveillance, afin que les membres des syndicats puissent se prononcer sur les offres. Les deux syndicats ne se sont pas objectés à cette requête et le scrutin s'est tenu le 5 juillet.

Insultés par l'arrogance de l'employeur, les membres ont rejeté les offres dans une proportion de 100 % à Plessisville et 98,5 % à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

« Comme preuve de solidarité, les travailleurs de ces deux usines n'ont pas de leçons à recevoir! », mentionne **François Vaudreuil**, président de la CSD, présent à cette assemblée cruciale,

à l'invitation des deux syndicats. « Après trois mois de lock-out, ils n'ont pas hésité à réaffirmer leur confiance aux membres des deux comités de négociation et aux conseillers syndicaux de la CSD. Ces deux syndicats ont une longue tradition syndicale et les membres n'avaient aucun doute du travail accompli par ceux-ci en raison de leur fonctionnement démocratique. Dans un tel contexte, ils savaient que la seule façon d'obtenir un règlement satisfaisant était de démontrer à leur employeur une solidarité inébranlable. Leur sagesse a porté fruit puisque le résultat de ces votes a été l'élément déclencheur





De gauche à droite, 1<sup>re</sup> rangée : Pierre Rousseau, secrétaire du syndicat de Plessisville, Marc Benoit, secrétaire du syndicat de NDBC, Roland Desrochers, président du syndicat de Plessisville, Mario Lemieux, vice-président du syndicat de Plessisville. 2<sup>e</sup> rangée : Michel Boulanger, conseiller syndical à la CSD et directeur de grève, Charles Leclerc, trésorier du syndicat de NDBC, Jean-Guy Lefebvre, président du syndicat de NDBC et Pierre Lafontaine, conseiller syndical à la négociation CSD.

ayant convaincu l'employeur de reprendre les négociations permettant ainsi à la conciliatrice du ministère du Travail, France Racine, de soumettre une recommandation acceptée par les syndicats et l'employeur. »

### Des gains importants

Les dirigeants d'Agropur ont finalement compris que les dirigeants syndicaux étaient représentatifs des aspirations profondes de leurs membres.

Outre une convention collective d'une durée de sept ans, des augmentations de salaire minimales de 2,3 % par année, puisqu'ils ont conservé leur clause d'indexation, parmi les gains réalisés par les syndicats, il est important de mentionner le retrait des deux congédiements prononcés durant la grève, le report du délai d'entrée



en vigueur des nouveaux horaires de travail et le recul de l'entreprise quant à son refus de maintenir le système de négociations regroupé existant depuis trente ans.

« Dans les circonstances, on peut dire que c'est une entente honorable. Ce qui est le plus décevant, c'est qu'en général, quand on parle de négociations, on parle de gens qui veulent faire des compromis, pas des ultimatums! Tout au long de la négociation, nous avons été confrontés à une tentative de coup de force de l'employeur. On a toujours eu le sentiment d'être méprisés. On reste avec un goût amer », raconte **Ronald Desrochers**, président du syndicat de Plessisville.

Le conflit de travail qui perdurait depuis la nuit du 6 au 7 avril 2004 est maintenant chose du passé. 171 des 196 membres des deux syndicats étaient présents lors de l'assemblée générale du 28 juillet dernier. Les syndiqués de Plessisville

ont voté à 92 % (48 / 52) en faveur d'un retour au travail tandis que ceux de Notre-Dame-du-Bon-Conseil faisaient de même avec une marge beaucoup plus serrée, soit à 56 % (69 / 123).

« Les pourcentages expriment bien ce qui s'est passé. Nous avons réussi à faire reculer l'employeur qui ne voulait pas bouger d'un

pouce. Nous avons tout fait ce qui était possible afin que les syndiqués soient respectés et au bout du compte, malgré certaines frustrations, tous acceptent les résultats du vote », note **Pierre Lafontaine**, conseiller syndical à la négociation pour la CSD.

« Durant tout le conflit, l'employeur a essayé de faire croire à la population que nous en étions responsables, ce qui n'était pas le cas du tout. Dans le passé, nous avons toujours coopéré avec les représentants de l'employeur pour trouver des solutions afin d'améliorer la production et les relations de travail. Pourquoi tout d'un coup fallait-il se soumettre à leurs quatre volontés, sans dire un mot, alors que tout ce que nous voulions, c'était de négocier d'égal à égal afin de justement trouver, ensemble, des

solutions satisfaisantes pour nos membres », ajoute **Jean-Guy Lefebvre**, président du syndicat de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. « Au nom de tous nos membres, je tiens à remercier tous les gens de la CSD qui, de près ou de loin, nous ont grandement aidés pendant la grève. Et, pour leur soutien moral, un gros merci au Syndicat national du lait inc. et au Syndicat des salariés de la Production de Lactancia C.S.D. inc. Ça fait du bien de vous savoir toujours aussi solidaires. »

« Je lève mon chapeau aux membres des ces deux syndicats qui, malgré les quelque 70 kilomètres qui les séparent, malgré les nombreuses magouilles de l'employeur pour les diviser, ont su rester toujours solidaires. Les dirigeants syndicaux ont continuellement tenu leurs membres au courant de l'évolution du conflit. Tout le monde a eu la même information, tout le monde savait ce qui se passait; ce qui a permis la cohésion et l'unité dans les deux groupes », conclut **Michel Boulanger**, conseiller syndical à la CSD, directeur de la grève. ☺

